En direct / APF

Lettre interne d'information de l'APF

Cette lettre est destinée à l'ensemble des acteurs de l'APF : adhérents, élus, usagers, bénévoles et salariés.

Merci de veiller à sa bonne diffusion (mail, impression, affichage…).

Septembre 2017 / n°64

Sommaire

ACTUALITÉS
• Opération reconquête des députés
• École : un chantier pour éviter les ratés de la rentrée
pages 2 et 3

INTERNATIONAL
• La lutte contre la pauvreté passe aussi par l'ONU
pages 4 et 5

VIE ASSOCIATIVE
• Vers un nouveau Projet associatif
pages 5 et 6

ZOOM SUR…
• La nouvelle direction Mécénat Philanthropie et Legs (DMPL)
page 7

HOMMAGES
• Disparition de Michel HAEMMERLÉ
• Disparition de Christian DELORME
page 8

LES PHOTOS DU MOIS
• Pourquoi pas moi ? #Jeveuxunegareaccessible
• Ouverture d'un Fashion Truck APF en Seine-Maritime
page 9

ÉVÉNEMENT
• Santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap
page 10

VIE ASSOCIATIVE
• ARCaDi lance son appel à projet aux établissements et services de l'APF
page 11

À DÉCOUVRIR
• Répondons présent ! 120 propositions pour une société solidaire
page 12

LE DOSSIER *FAIRE FACE*
• Aidants-aidés : se reposer sur le répit
page 12

Le Chiffre du mois

577, c'est le nombre de députés à interpeller pour faire connaître nos revendications

Directeur de publication : Prosper Teboul
Rédactrice en chef : Aurélia Kakou
Tél. : 01 40 78 27 50
mail : aurelia.kakou@apf.asso.fr
Rédaction : Carole Bourgeois, Aurélia Kakou et Franck Seuret
Réalisation : eden-studio.com
Date de parution : Septembre 2017
Association des Paralysés de France
17, bd Auguste-Blanqui, 75013 PARIS
https://reseau.apf.asso.fr

Édito

Chères amies, Chers amis,

Comme chaque année, notre rentrée associative démarre sur les chapeaux de roue.

Nos chantiers politiques sont vastes et nombreux. Nos actions pour interpeller tous ensemble les députés, renouvelés à 75 % en juin dernier, se mettent en place progressivement au niveau local et national. Les rendez-vous avec l'équipe gouvernementale s'enchaînent.

En cette rentrée, l'APF porte, bien sûr, une attention toute particulière aux conditions d'accueil des élèves en situation de handicap. Mais aussi aux suites des « dossiers » de l'été : APL, contrats aidés, dotations aux collectivités… Et les grandes réformes de ce début de quinquennat, ordonnances, emploi, ressources, AAH, nous mobilisent déjà fortement.

Parallèlement, votre engagement est toujours au rendez-vous. Consultation nationale pour l'élaboration de notre nouveau projet associatif, événements de collecte tous azimuts pour HandiDon, mobilisation pour nos combats…

L'APF est et reste en mouvement pour mieux changer de cap !

Amicalement,

Alain Rochon, Président de l'APF

À la une

Le rapport annuel 2016 disponible sur commande et en téléchargement

Fruit d'une année riche en actions et en revendications, le rapport annuel 2016 est désormais disponible.
Pour commander la version papier, remplissez ce bon de commande.
Pour télécharger la version numérique sur le site de l'APF :

- Le rapport annuel 2016 et "L'essentiel des comptes 2016" sont dans la partie "L'association", rubrique "Documents associatifs"
- "L'APF en bref 2016" est dans la partie "L'association", rubrique "En bref".

Bonne lecture !

Retrouvez tous les numéros de En Direct sur https://reseau.apf.asso.fr/ rubrique « Je recherche »/« Un document »

ACTUALITÉ

Opération reconquête des députés

Cinq réunions téléphoniques ont été organisées avec le réseau, fin août et début septembre, pour coordonner les actions à mettre en œuvre, localement et nationalement, auprès des 577 députés. L'Assemblée nationale ayant été renouvelée à 75 %, le chantier est d'envergure.

« On ne connaît plus aucun député. Lors des législatives de mai, la vague La République en marche a balayé les élus avec lesquels nous avions l'habitude de travailler. » Raúl Morales La Mura, responsable interrégional des actions associatives en Bourgogne-Franche Comté et dans le Grand Est, est conscient de l'ampleur de la tâche. Liliane Cousin, aussi. *« Cela va nous demander beaucoup de temps et d'énergie de retisser un réseau parlementaire »*, souffle la Sarthoise, représentante suppléante du Conseil APF (CAPFD) de la Sarthe.

Tous deux participaient, le 5 septembre, à une réunion téléphonique organisée par Pascale Ribes, vice-présidente de l'APF, et Patrice Tripoteau, directeur général adjoint. Quatre autres avaient été programmées, fin août et début septembre. Au total, une cinquantaine de membres de CAPFD, de directeurs territoriaux, de responsables interrégionaux des actions associatives ou bien encore de chefs de projets y ont participé. Dont une dizaine ce jour-là.

À l'ordre du jour, commun aux cinq réunions à distance : la coordination des actions locales et nationales auprès des 577 députés, dont 431 n'étaient pas élus en 2012… Fin juin, le siège a déjà envoyé aux parlementaires un premier courrier, accompagné du "programme" de l'APF : « 2017-2022, changeons de cap ». *« Comment comptez-vous prendre contact avec eux,* interroge Pascale Ribes, pour lancer le tour de table virtuel. *De quels outils auriez-vous besoin ? »*

Une invitation à l'assemblée départementale

« Je pense qu'il faut, dans un premier temps, se focaliser sur quelques sujets, trois maximum », suggère Raúl Morales La Mura. *« Sinon on risque de les noyer »*, approuve Monique Lebreton, du CAFPD du Loir-et-Cher. *« Pour les priorités, il suffit de se reporter au vote de la dernière assemblée générale »*, souligne Patrice Tripoteau. Les adhérents ont en effet choisi trois *« mesures prioritaires »*, dans le programme de l'APF : créer le risque autonomie pour financer toutes les dépenses qui y sont liées, garantir l'accès aux soins et à la santé, et mettre en place le revenu individuel d'existence. *« Ensuite, on les interpellera sur les sujets qui font l'actualité et qui sont à l'ordre du jour du Parlement »*, complète Patrice Pain-Merlière, représentant départemental de l'APF dans les Deux-Sèvres.

« Nous allons inviter les députés à notre assemblée départementale », explique Florence Lecomte, directrice territoriale des actions associatives en Côte-d'Or et Saône-et-Loire. *« Bonne idée,* approuve Patrice Tripoteau. *S'ils viennent, tant mieux. Et s'ils déclinent, cela vous donnera l'occasion de solliciter un rendez-vous. » « N'hésitez pas non plus à suivre vos députés sur les réseaux sociaux. Et à les interpeller ou à régir à leurs publications*, suggère Pascale Ribes. *Cela ne remplace pas le contact physique mais c'est un outil de communication que de plus en plus de députés utilisent. »*

Faire valoir l'expertise de l'APF

Quel que soit le moyen utilisé, tous les participants s'accordent sur l'importance d'entretenir des relations étroites avec les parlementaires. *« Qu'ils fassent partie de la majorité ou de l'opposition, à l'exception des élus du Front National, avec lesquels nous nous refusons de travailler,* insiste Pascale Ribes. *Chacun a un rôle à jouer, à la place qui est la sienne. »*

« Nous avons besoin d'eux pour relayer nos propositions, détaille Patrice Tripoteau. *Mais ils ont besoin de nous pour mieux comprendre les enjeux pour les personnes en situation de handicap des textes qui leur sont soumis. Nous pouvons leur apporter notre expertise en la matière. C'est un argument à faire valoir. » « Ils sont également très deman-* …/…

À suivre

Plusieurs pistes ont émergé de ces cinq réunions téléphoniques. Avec les orientations de l'assemblée générale de juin, elles viendront nourrir le plan d'action pour 2017-2018 qui devrait être adopté par le conseil d'administration d'ici fin septembre.

.../...

deurs de retours sur ce qui se passe au niveau local, ajoute Patrice Pain-Merlière. *Un de nos ex-députés s'était saisi d'un cas concret que nous lui avions transmis pour poser une question au gouvernement. »* Une idée à souffler aux nouveaux...

Un relais nommé Brigitte

« Et Brigitte Macron ? », avance Liliane Cousin. La charte de transparence sur le statut du conjoint du chef de l'État, rendue publique fin août, précise en effet qu'elle sera, entre autres, *« chargée de maintenir un lien continu d'écoute et de relations avec les acteurs de la société civile dans les domaines du handicap ». « Le cabinet de l'Elysée que nous avons sollicité nous a précisé qu'elle n'interviendra pas sur les sujets d'actualité,* précise Patrice Tripoteau. *Par contre, elle soutiendra des initiatives inclusives, par exemple. » « Ne lui lâchez pas la main ! »*, insiste Liliane Cousin. *« Nous avons prévu de la rencontrer, répond Pascale Ribes. Il ne faut négliger aucun relais. »*

ACTUALITÉ

École : un chantier pour éviter les ratés de la rentrée

Alors que des milliers d'élèves handicapés ont dû faire leur rentrée sans auxiliaire de vie scolaire (AVS), Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, veut lancer un chantier pour rendre cette profession moins précaire et améliorer l'accompagnement. L'APF a des propositions à faire valoir.

Les rentrées se suivent et se ressemblent. Plusieurs milliers d'élèves handicapés se sont retrouvés sans AVS le 4 septembre, à la reprise de l'école. Et malgré les promesses de la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées de trouver une solution pour tous *« dans les quelques jours »*, la situation a mis du temps à se normaliser. Deux semaines jour pour jour après la rentrée, ils étaient encore très nombreux à attendre un accompagnement conforme au besoin reconnu par la Maison départementale des personnes handicapées. Généralement, les enfants sans AVS ont tout de même pu faire leur rentrée. Mais certains parents se sont heurtés au refus de l'équipe enseignante de les accueillir.

80 000 accompagnants pour 164 000 élèves

Alors, pourquoi tous ces ratés ? Pour le gouvernement, ce n'est pas une question de moyens. *« Nous avons estimé qu'il fallait 80 000 accompagnants pour honorer les notifications de ces MDPH »* pour 164 000 élèves, a expliqué Sophie Cluzel. Et ces 80 000 postes ont été budgétés, dont 50 000 contrats aidés.

Mais, reconnaît-elle, *« il y aura ces dysfonctionnements (...) tant qu'on aura ces contrats aidés »*. L'Éducation nationale embauche en effet des salariés qui n'ont pas vocation à rester. Le ministère doit donc jongler en permanence avec les échéances de leurs contrats mais aussi les démissions de ces salariés peu formés, au temps de travail limité (une vingtaine d'heures) et à la faible rémunération (moins de 690 €).

La secrétaire d'État et le ministère de l'Éducation nationale vont donc *« travailler, dès le mois d'octobre, pour rénover l'accompagnement ». « Un chantier pour réfléchir à ce statut, à ce cadre d'emploi, à cette possibilité d'éviter les ruptures entre l'école, les centres de loisirs, les stages, la vie sociale »*, a précisé Sophie Cluzel.

L'APF veut de vrais emplois pérennes

L'APF propose de longue date la création d'un groupement d'intérêt public pour mutualiser les financements. Mieux formés, bénéficiant de vrais contrats, ces professionnels pourraient intervenir en dehors du temps scolaire, au besoin, dans les centres de loisirs, dans les clubs de sports, etc. *« Mais l'accompagnement humain n'est pas forcément la meilleure solution pour tous les enfants en situation de handicap,* modère Bénédicte Kail, conseillère nationale Éducation à l'APF. *Pour souhaitable qu'elle est, cette réforme ne doit pas dispenser le gouvernement de travailler sur la question de l'accessibilité, des lieux bien sûr mais aussi des méthodes d'enseignement, du matériel pédagogique, des jeux proposés aux enfants dans les centres de loisirs, etc. Cela passe, entre autres, par la formation des équipes éducatives. Les accompagnants doivent avant tout répondre à des besoins de compensation. »*

INTERNATIONAL

La lutte contre la pauvreté passe aussi par l'ONU

L'APF a participé au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenu à New York, au siège des Nations Unies, début juillet. Une manière de continuer le combat contre la pauvreté des personnes handicapées.

Chaque mot compte dans un texte diplomatique. Il n'est donc pas anodin que la déclaration ministérielle, adoptée le 19 juillet par les 193 États participant au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, fasse cinq fois explicitement référence aux personnes en situation de handicap. Cette conférence internationale, organisée tous les ans au siège des Nations Unies à New York, vise à examiner les progrès des pays dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable programmés à l'agenda 2030.

Pascale RIBES au Forum politique de haut niveau à New York

© DR

Une contribution sur le handicap

Cette année, l'ONU avait inscrit la situation des personnes handicapées au programme du forum. Non sans raison puisque *« 80 % du milliard de personnes en situation de handicap sont pauvres et frappées par des discriminations multiples,* souligne Pascale Ribes, vice-présidente de l'APF. *Or il existe un outil qui doit permettre de mettre fin à cette situation inacceptable : l'Agenda 2030 pour le développement durable dont l'un des 17 objectifs vise la fin de la pauvreté partout dans le monde. Surtout, il inclut un principe fondamental : ne laisser personne de côté. »*

Sous l'égide de l'Alliance internationale pour le handicap, 272 organisations non gouvernementales, parmi lesquelles l'APF, avaient donc rédigé une contribution pour le forum qui s'est tenu du 10 au 19 juillet. Ce texte contenait plusieurs recommandations pour une véritable prise en compte du handicap dans les politiques nationales. Et plusieurs de leurs représentants, dont Pascale Ribes et Véronique Bustreel, conseillère nationale Ressources de l'APF, avaient fait le déplacement à New York, pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap durant les débats. Avec succès puisque la déclaration finale reprend donc certaines de leurs préconisations : mettre en place des mesures ciblées pour l'accès à l'éducation, à l'emploi… ou bien encore prendre

…/…

Agenda 2030, mode d'emploi

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU se sont engagés collectivement pour atteindre 17 objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable : l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'égalité entre les hommes et les femmes ou bien encore la lutte contre les changements climatiques. Les 17 ODD et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'agenda 2030. Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de cet agenda, avec le même degré d'ambition, tout en tenant compte de la variété des situations. Ils sont invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant le forum politique de haut niveau des Nations Unies.

…/… en compte les femmes et les filles handicapées dans les actions en faveur de l'égalité des sexes.

Utiliser les leviers internationaux

« Cet engagement de l'APF au niveau international s'inscrit dans la droite ligne du combat que nous menons en France contre la pauvreté et l'exclusion des personnes en situation de handicap et de leur famille », souligne Pascale Ribes. L'association réclame en effet de longue date la création d'un revenu d'existence, au moins égal au seuil de pauvreté, déconnecté des ressources du conjoint et maintenant les droits connexes (santé, logement…) et les compléments.

« Les objectifs de développement durable, toute comme la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, représentent des leviers pour dire au gouvernement de mettre ses politiques en conformité avec ses engagements et le pousser à aller plus loin », précise Farbod Khansari, conseiller national Politiques européennes et internationales à l'APF. *« Alors qu'une rénovation de notre modèle social est en cours, il est indispensable que la situation inacceptable de millions de personnes frappées par la maladie ou le handicap et réduites à vivre sous le seuil de pauvreté soit enfin traitée,* insiste Pascale Ribes. *Nous demandons que la France s'engage pour un objectif de zéro personne en situation de handicap sous le seuil de pauvreté. »*

Un film pour expliciter les enjeux

Pascale Ribes apparaîtra dans le film que l'Alliance internationale pour le handicap a tourné à New York. Objectif de ce court-métrage : montrer très concrètement en quoi les objectifs de développement durable et l'agenda 2030 sont importants pour la politique du handicap.

VIE ASSOCIATIVE

Vers un nouveau projet associatif 2018-2023 Première étape : La concertation nationale

Le projet associatif 2012-2017 "*Bougez les lignes !*" arrive à son terme dans quelques mois. Pour concevoir le nouveau, l'association mobilise l'intelligence collective de son réseau. Réunions sur le terrain et consultations en ligne font participer en temps réel tous les acteurs.

Base et colonne vertébrale de toute association, le projet associatif donne de l'ambition à ses réflexions et ses actions. Entre octobre et décembre 2017, adhérents, élus, usagers des délégations et des structures médico-sociales, salariés et bénévoles de l'APF sont invités à contribuer à la construction du nouveau projet 2018-2023. Point de départ : l'analyse du précédent texte. *« Pour amorcer sa réflexion, le groupe de travail "Projet associatif" a pris appui sur le précédent projet "Bougez les lignes !" en place depuis 2012 et jusqu'à fin 2017,* souligne Hubert Pénicaud, responsable du développement associatif. *À partir de ce qu'on en retient collectivement et de ce qui a été fait, le groupe de travail a posé les bases de la continuité et de l'évolution du futur projet. »*

Huit axes pour base de réflexion

De cette analyse ont émergé trois grands domaines de réflexion : l'action de l'APF pour une société solidaire et inclusive, son accompagnement dans le pouvoir d'agir et d'exister des personnes en situation de handicap et la dynamique de l'association en développement constant. Au sein de ce triptyque, …/…

Le groupe de travail "Projet associatif"

Sous la responsabilité du conseil d'administration, le groupe de travail "Projet associatif" impulse la démarche de consultation nationale du nouveau projet associatif. Ce groupe fédère les différents acteurs du réseau comme l'illustre sa composition : six administrateurs, huit élus locaux, trois représentants respectifs CNPJ, CNPF, CNU, quatre directeurs et cinq représentants de la direction générale. Les référents de la démarche sont Pascale Ribes, vice-présidente et Jacky Decobert, secrétaire adjoint du conseil d'administration.

.../...
huit axes de réflexion sont proposés à tous les acteurs de l'APF sur la plateforme de partage du Congrès (http://congres2018.apf.asso.fr). *« Aucun des huit axes n'est définitif*, insiste Jacky Decobert, secrétaire adjoint du Conseil d'administration et référent du groupe de travail. *Ce sont des supports de réflexion et non des têtes de chapitre. Tel un dialogue, les allers-retours entre le réseau et la plateforme donneront progressivement naissance au texte définitif. »* Au-delà des axes de réflexion qui proposent de redéployer le précédent projet s'ajoutent, notamment, des propositions sur l'ouverture de l'APF aux sujets sociétaux, sur une nouvelle vision des parcours de vie et de santé, ainsi qu'en interne, sur une bonne pratique d'évaluation régulière de nos actions et de nos projets.

Nouveau projet, nouvelle méthode de consultation

Ancrée dans le réel, l'APF offre à ses acteurs un rôle moteur dans la co-construction du nouveau projet associatif. Partout en France, tous les acteurs de l'APF sont invités à participer à des réunions contributives pour s'exprimer autour des axes proposés ou en suggérer de nouveaux. En accord ou non, chaque proposition est enregistrée en fin de réunion sur la plateforme de partage, grâce à un code d'identification pour chaque réunion.

Pour favoriser l'expression la plus libre du plus grand nombre, un binôme régional élus-salariés, dénommés "ambassadeurs", communiquent les outils, impulsent et/ou animent les réunions en lien étroit avec les CAPFR et les directions régionales. En outre, un questionnaire individuel permet d'exprimer son point de vue sur la plateforme directement de chez soi et de manière anonyme.

« Comme pour la révision des statuts de l'APF en 2016, toutes les contributions seront portées à la connaissance de tous, en toute transparence et en temps réel, précise Yann Beauson, directeur de la communication et du marketing. *La synthèse de ces réunions sera recueillie sur la plateforme pour alimenter la réflexion collective. »* La mobilisation de tous permettra d'aboutir à une première version du projet associatif en février 2018, qui sera débattue et enrichie en mars 2018. Et la version définitive sera présentée au Congrès en juin 2018 à Montpellier pour approbation par les adhérents.

Projet associatif APF
2018 - 2023

Un projet associatif, kesaco ?

Un projet associatif définit le cadre et les objectifs de toute association sur les cinq ans à venir. Cette projection écrite présente une vision politique et un plan d'actions, avec les axes et les moyens pour les atteindre. Ce texte confère du sens à l'action, mobilise les acteurs et rend lisible les actions de l'association auprès de la société civile.

Un calendrier en quatre étapes

- **Octobre-décembre 2017** : Définition des orientations du projet associatif en consultation avec le réseau APF
- **Janvier 2018** : Synthèse des contributions. Première version validée par le CA et proposée au réseau pour amendements
- **Mars 2018** : Rédaction définitive du projet
- **21-23 juin 2018** : Mise au vote du nouveau projet par les adhérents lors du Congrès APF à Montpellier

Contact : http://congres2018.apf.asso.fr

ZOOM SUR...

La nouvelle direction Mécénat, Philanthropie et Legs (DMPL)

Les ressources privées sont indispensables à l'indépendance de l'APF et en particulier au fonctionnement des délégations. Pour renforcer les moyens attribués à la recherche de fonds notamment à destination des « grands donateurs », fondations et entreprises, une Direction Mécénat, Philanthropie et Legs (DMPL), rattachée au Directeur général, a vu le jour le 1er juin. Cette nouvelle direction fait suite au chantier de réorganisation mené ces derniers mois au sein de la Direction de la Communication et du Développement des ressources (voir encadré).

3 questions à Rémi VALLET, qui a exercé à l'UNICEF en tant que Responsable Mécénat, Partenariats, avant de rejoindre l'APF pour prendre la tête de la direction Mécénat, Philanthropie et Legs (DMPL).

Quelles activités cette nouvelle direction recouvre-t-elle ?

RV : Les activités de recherche de financement auprès d'entreprises, de fondations ou de particuliers grands donateurs ont été regroupées au sein de cette nouvelle direction. La DMPL inclut également la promotion des legs, les relations avec les testateurs et la gestion des successions une fois les bienfaiteurs(trices) décédés(ées).

Quels sont les grands chantiers prioritaires ?

RV : L'objectif de ce changement d'organisation est d'accélérer et de structurer les efforts déjà entrepris pour collecter des fonds auprès des publics cibles précités.

Le premier chantier va consister à homogénéiser la démarche Mécénat et Partenariats à travers les territoires à partir d'une prospection méthodologique et avec une mission bien précise en tête : collecter plus auprès d'un plus grand nombre d'entreprises et de mécènes.

Le second chantier est de taille : la conquête des grands donateurs. L'APF dispose d'un très grand nombre de donateurs particuliers et actifs. Cette base de donateurs va être analysée pour identifier ceux qui ont le potentiel de devenir de grands donateurs avec une capacité contributive de plusieurs milliers d'euros par an. Une réflexion sera alors menée autour de l'accompagnement que l'APF sera en mesure de proposer à ces grands donateurs dans leur démarche philanthropique d'ici le 2e semestre 2018 voire début 2019.

Le troisième chantier revêt un aspect plus symbolique : continuer à maximiser l'impact du geste de nos bienfaiteurs en valorisant le patrimoine légué pour honorer leur mémoire et leur famille.

Comment cette direction va s'articuler avec le réseau ?

RV : L'enjeu de la DMPL est d'entraîner un collectif dans une nouvelle dynamique au niveau de l'équipe de la direction et des acteurs de l'APF concernés par cette démarche (directeurs régionaux, chefs de projet ressources, RI2A, DT2A...). Pour ce faire, la logique d'animation de réseau est indispensable pour co-construire une vision partagée par tous et déployer une stratégie cohérente partout en France. Toute une culture du mécénat, de la philanthropie et du legs à diffuser, en somme... ■

La DCDR devient DCM

Suite au chantier de réorganisation mené ces derniers mois, (re)découvrez la présentation de la nouvelle Direction de la Communication et du Marketing en cliquant ici.
Tous les outils de communication de l'association sont toujours disponibles sur le blog de la DCDR, qui ne change pas de nom pour l'instant, avec les mêmes codes d'accès.

HOMMAGES

Disparition de Michel HAEMMERLÉ

© DR

Représentant CAPFR Grand Est

« Dans ses missions, Michel ne laissait aucune place à l'à peu près. Le sérieux et la valeur de son engagement pour la défense des droits des personnes en situation de handicap nous obligeaient, dans nos représentations, à l'excellence. Il a été, par ses valeurs, en quelque sorte un exemple et un moteur pour beaucoup d'entre nous. Il va nous falloir aujourd'hui apprendre à nous défendre sans lui. Merci à lui d'avoir soutenu aussi passionnément et cela pendant de nombreuses années, aux côtés de l'APF, les combats qui sont les nôtres. Michel était dans sa vie de tous les jours un homme généreux, pas étonnant que son cœur ait lâché. Adieu Michel ! »

Christian MEISTERMANN
Représentant CAPFD du Haut-Rhin

Disparition de Christian DELORME

© DR

Président du CFHE de 2001 à 2005

« Christian a été administrateur du CFHE (Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes) et son 3e président durant 4 ans. Il a également été vice-président de l'Unafam.

Lui-même père d'une jeune femme ayant un handicap psychique, il a porté haut et fort une vision du handicap extrêmement ouverte, notamment au niveau européen et international.

D'une grande humanité, il était doté d'un fort sens de l'écoute et du respect de l'autre.

Particulièrement attaché aux questions de l'emploi des personnes en situation de handicap, il était ouvert aux grandes entreprises tant françaises qu'européennes. »

Bruno GAURIER
Conseiller politique bénévole CFHE

LES PHOTOS DU MOIS

Pourquoi pas moi ? #Jeveuxunegareaccessible : mobilisation à Savigny-le-Temple pour une gare accessible

Le 8 septembre, la délégation APF de Seine-et-Marne (77) a poussé son « coup de gueule » et s'est mobilisée en raison du nouveau report de 3 ans (décidé en catimini) pour la mise en accessibilité de 3 gares franciliennes de la ligne D. Même celle de Savigny-le-Temple, située à 400 mètres de la MDPH de Seine-et-Marne, pourtant prioritaire, n'est pas épargnée.

Pourquoi pas moi ? #Jeveuxunegareaccessible, c'est le nom de code de cette mobilisation qui a eu lieu devant la gare de Savigny-le-Temple, en présence de la maire de la ville, du conseil municipal de Seine-et-Marne, des élus du Grand Paris Sud et de la Fédération des usagers des transports et des services publics (FUTSP).

Affaire à suivre dans le prochain numéro d'En direct/APF…

© DR

Ouverture d'un Fashion Truck APF en Seine-Maritime Et bien shoppez maintenant !

Le 22 septembre, les délégations APF de l'Eure (27) et de Seine-Maritime (76) ont inauguré leur fashion truck économique, social et solidaire baptisé « Ma p'tite FRIPERIE ». Ce projet fait partie des 31 projets du réseau, soutenus dans le cadre de « L'APFLAB – Le laboratoire APF de l'innovation » avec l'appui de partenaires externes.

Une fois par semaine, Ma p'tite FRIPERIE sillonnera le territoire pour proposer à des clients potentiels, ciblés et informés en amont, l'achat de vêtements et d'accessoires d'occasion. De quoi mobiliser adhérents, bénévoles et salariés des deux délégations autour d'un projet fédérateur et créateur de lien social !

© DR

ÉVÉNEMENT

« Santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap Des connaissances à la pratique en soins spécifiques : quelles formations ? »

L'association Santé orale et soins spécifiques (SOSS) est composée de représentants des professionnels de la chirurgie dentaire, des associations d'usagers de la santé et des soins spécifiques, des réseaux et des acteurs de la santé. Créée en novembre 2011, elle a pour objet la promotion de la santé orale des personnes en situation de handicap par le développement de la prévention et de l'accès aux soins.

L'APF est impliquée au sein de cette association depuis quelques années.

Eric Magnier, chef de projet du Développement de l'offre de service, responsable régional des systèmes d'information en région Hauts de France et référent régional Informatique et Liberté Nord Pas de Calais à l'APF, en est le président ; Christine Beauverger, administratrice de l'APF, est également administratrice de cette association.

Chaque année, SOSS organise un colloque qui regroupe tout type d'acteurs concernés par la santé bucco-dentaire et le handicap (acteurs associatifs, sanitaires, médico-sociaux et chirurgiens-dentistes). Une occasion pour ces professionnels de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques à partir de retours d'expériences.

Le prochain colloque SOSS se déroulera le 12 octobre 2017 à la faculté d'odontologie de Nancy autour du thème *« Santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap - Des connaissances à la pratique en soins spécifiques : quelles formations ? »*

→ Pour en savoir plus : https://www.soss.fr/single-post/2017/06/14/Colloque-SOSS-2017

→ Pour aller plus loin : consultez le dossier « Soins dentaires : prenez votre bouche en main » dans le numéro du magazine Faire Face de mai-juin 2017 (N°749).

VIE ASSOCIATIVE

ARCaDi lance son appel à projet aux établissements et services de l'APF

Créée en 2010, l'association des retraités cadres dirigeants de l'APF (ARCaDi) a pour objet d'entretenir des liens d'amitié, de solidarité et de convivialité entre les retraités cadres dirigeants de l'APF après de nombreuses années passées côte à côte au sein de la même association.

Chaque année, ARCaDi organise un appel à projet auprès des établissements et services de l'APF pour participer au financement d'un projet social collectif soutenu par l'ensemble de ses membres *(voir détails dans l'encadré)*. Votre projet s'inscrit dans une action citoyenne de proximité ? Lancez-vous dans cette aventure et répondez à l'appel à projet **avant le 5 novembre 2017 !**

L'an dernier, le prix ARCaDi a été attribué au Foyer APF Résidence de Noeux les Mines dans le Pas-de-Calais pour son projet d'auto-construction et installation d'une éolienne. La réalisation de cette unité de production d'électricité qui n'est qu'un pan des actions citoyennes menées par le foyer telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la valorisation de l'environnement s'inscrit dans le cadre des politiques de développement durable inscrites du projet associatif 2012-2017 de l'APF mais aussi dans les démarches engagées par la municipalité de Noeux-les-Mines.

→ Pour en savoir plus :
http://arcadi-apf.blogs.apf.asso.fr/

© ARCaDi

Tout savoir sur l'appel à projet 2018 d'ARCaDi

- Thème des projets : l'action citoyenne de proximité *(mieux consommer, moins dépenser, réutiliser, mutualiser et partager…)*.
- Publics concernés : tout groupe constitué de personnes des différentes structures de l'APF *(établissements et services médico-éducatifs, foyers, ESAT, EA, délégations et tous services qui y sont rattachés)*.
- Montant de la dotation pour l'année 2017-2018 : 70 % du projet pour un montant maximal de 1000 euros.
- Financement : de tout ou partie du projet d'animation ou de l'activité ou d'un matériel à l'exclusion des frais de fonctionnement de la structure et des consommables; d'un complément de financement non obtenu par ailleurs et permettant de boucler le projet.
- Jury : une commission, composée de quelques membres du conseil d'administration de l'association, recueille les propositions et évalue les projets. Elle peut, si elle le juge nécessaire, auditionner les porteurs du projet. Après sélection, la commission propose le projet retenu au conseil d'administration d'ARCaDi pour accord définitif.
- Dossier complété et pièces annexes à renvoyer par mail à : arcadi.apf.projet@gmail.com
- Date limite de dépôt des dossiers : 5 novembre 2017 minuit
- Réponse : 15 décembre 2017
- Remise des prix : Janvier 2018

À DÉCOUVRIR

Répondons présent ! 120 propositions pour une société solidaire

En mars dernier, une coalition inédite de 150 associations de tous horizons lançait l'**Appel des Solidarités**, en pleine campagne présidentielle, et vous aviez été nombreux à répondre présent. Un appel pour rappeler que les crises que nous traversons ont toutes le même dénominateur commun : le manque de solidarité et qu'elles ne pourront se résoudre qu'à l'aune d'une nouvelle vision.
Quatre mois après l'entrée en fonction d'Emmanuel Macron et l'arrivée des nouveaux députés à l'Assemblée nationale, découvrez le fruit de ce rassemblement et le support de cette démocratie interpellative. L'ouvrage collectif ***Répondons présent ! 120 propositions pour une société solidaire*** signé par 150 associations dont l'APF, pour mettre la France sur une voie d'avenir, apaisée et solidaire, vient de paraître.

Disponible en librairie aux Éditions de l'Atelier au prix de 5 euros (128 pages)

LE DOSSIER *FAIRE FACE*

Aidants-aidés : se reposer sur le répit

Comme une majorité d'aidants, vous ne vous arrêtez jamais. Au risque de menacer votre santé. Le dossier de ce numéro vous invite à faire une pause et vous explique pourquoi il est nécessaire pour vous, comme pour le proche dont vous vous occupez, adulte ou enfant, de prendre du répit. Quelles solutions possibles ? Comment les financer ? À qui s'adresser ? Quels freins combattre et pourquoi ? Autant de questions pour lesquelles vous trouverez des réponses adaptées.

Et si vous n'êtes pas convaincu(e), direction le Centre de répit Les Bruyères dans l'Allier. Un lieu de vacances 100 % accessible, pensé pour les aidants et les aidés, où chacun peut s'adonner à ses activités et faire ce qui lui fait plaisir.
Une façon de souffler ensemble.

Dossier téléchargeable sur le site de *Faire Face* en vente au prix de 2,90 €.

Numéro complet téléchargeable sur le site de *Faire Face* en vente au prix de 5,70 €.

Pour recevoir tous les dossiers du magazine Faire Face, des offres d'abonnement préférentielles pour les adhérents de l'APF sont proposées sur faire-face.fr.